

Le 18 juin deux mille vingt, le Conseil de la Communauté Charolais s'est réuni au Parc des Expositions à Charolles, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du 12 juin deux mille vingt affichée le même jour.

**DELIBERATION N° 2020-040 - FINANCES
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

(Budget principal, Déchets ménagers, SPANC, OTI, Maison de santé, Port de plaisance, LIGERVAL, GEMAPI, ZAC DES MURIERS et LIGERVAL, Barberèche)

Comme évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 02 mars 2020, la Communauté de communes entend, avec ce budget 2020, poursuivre les investissements soutenus par les trois anciennes communautés. De plus, compte tenu de la crise sanitaire actuelle c'est un budget prudent qui est présenté, indiquant un certain nombre de mesures pour accompagner l'économie du territoire.

Les projets de budgets primitifs sont joints en annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-36,
Vu les projets de budgets primitifs joints en annexe et envoyés sous format électronique: Budget principal, Déchets ménagers, SPANC, Maison de santé, OTI, Port de plaisance, Barberèche, ZAC et LIGERVAL,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif réuni en visioconférence le 30 avril 2020,

Vu l'avis favorable du Conseil des Maires réuni en visioconférence le 05 mai 2020,

Après interventions de Didier ROUX, Noël PALLOT, Jean-Marc NESME, Pierre BERTHIER et du Président Fabien GENET, concernant la demande de Monsieur Roux d'actualiser le montant des attributions de compensation aux communes pour que ces dernières retrouvent le bénéfice de l'augmentation de leurs bases d'imposition de TH, de FB et de FNB qu'elles ont perdues depuis 2017, après renvoi de l'examen de cette question à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, à 72 votes pour et 1 contre,

DECIDE

☞ **d'arrêter le Budget primitif de la Communauté de Communes Le Grand Charolais et de ses budgets annexes pour l'exercice 2020 aux sommes ci-dessous (opérations d'ordre comprises), conformément au montant par chapitre indiqué dans les documents budgétaires annexés :**

BP 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget Principal	28 110 742,00	8 639 313,00
Déchets Ménagers	5 334 981,00	641 086,00
Spanc	413 448,00	29 649,00
Gemapi	82 536,00	0,00
Office de Tourisme Intercommunal	214 609,00	0,00
Port de Plaisance	97 221,00	0,00
Maison de Santé de l'Arconce	58 922,00	36 438,00
Zac des Muriers	138 900,00	112 782,00
Ligerval	3 767 545,57	3 824 400,54
Barberèche	49 540,00	11 963,00
Total des Budgets	38 268 444,57	13 295 931,54

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Affiché le

ID : 071-200071884-20200618-DEL2020_040BIS-DE

☞ **d'autoriser le Président, ou son représentant, à inscrire des subventions aux budgets annexes suivants :**

- 173 306 € au budget Office de Tourisme intercommunal,
- 14 945 € au budget Barberèche,
- 9 000 € au budget Maison de Santé,
- 32 977€ au budget Le Port de Plaisance,
- 75 000 € au budget ZAC des Muriers,

afin de procéder aux écritures comptables inscrites au budget primitif 2020 concernant les subventions de fonctionnement des budgets annexes.

Nombre de conseillers en exercice : 74 **Secrétariat de séance assuré par :** Richard PERRIER
Membres présents à la séance : 70 **Votants :** 73

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents en exercice : Jean-Marc NESME, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, André ACCARY, Magali DUCROISSET, Jean PIRET, Gérald GORDAT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE.

Vice-présidents non comptés dans le quorum : Noël PALLOT, Jean PIRET, Eric BRAZ, Bernard JAILLOT, Bernard LAUGERE.

Délégués communautaires :

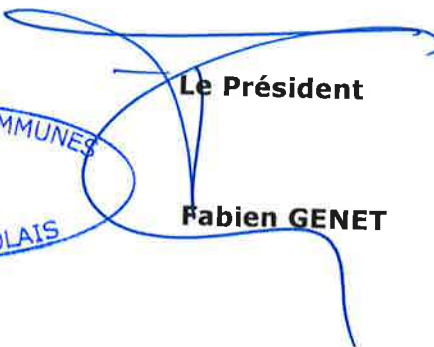
Paul DUMONTET, Thierry AUCLAIR, Martine DESPLANS, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Michel LASSOT, Daniel MELIN, Cédric FRADET, Chantal CHAPPUIS, David BEME, Lola RODRIGUEZ, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Thierry DESJOURS, Nathalie COQUELIN, Marie-Agnès FORGEAT, Guillaume CHAUVEAU, Hubert BURTIN, Jean-Yves BICHET, Dominique NUGUE, Georges BORDAT, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Stéphane JOURNET, François FORET, Anne DEGRANGE, Annie-France MONDELIN, Christian LAROCHE, Roger DURAND, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Nathalie LELIEVRE, Bernard MAÏLET, Jean-Baptiste LEFORT, Catherine CLERGUE, Annie BOISSARD, Michel TRAVELY, Bernard PLET, Laurent DUMEUSOIS, Myriam PEJOUX, Béatrice LECONTE, Laetitia DE SOUSA, Aurélie MANTOUE, Michelle BONNOT, François JOLY, Marie-France MAUNY, Didier ROUX, André RIBOULIN, Eric BOURDAIS, Jean Claude MICHEL, André COTTIN, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Jean-Bernard DESCHAMPS, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER.

Suppléants présents : Annie-Brousse GIBARD, Alain MIMEUR

Délégués ayant donné pouvoir : Gérard DUCHET à Martine DESPLANS, Bérénice PORTIER à Pascal RAMEAU, Florence TERRIER à Jean-Baptiste LEFORT.

Délégués absents non suppléés : Patrick PAGES

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 18 juin 2020
Pour extrait conforme

Le Président

Fabien GENET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
LE GRAND CHAROLAIS